

Environnement | La Rochelle met ses déchèteries au vert



21 millions d'euros. C'est la somme que la communauté d'agglomération de La Rochelle s'apprête à investir dans la refonte totale de ses déchèteries d'ici 2024. Des 13 actuelles, l'agglomération va passer à 5 nouvelles, plus grandes, plus sécurisées, mais surtout plus vertes, promet la collectivité. Une ambition qui s'inscrit dans le plan d'action « territoire urbain littoral zéro carbone » porté par le CdA. « Parce que les meilleurs déchets sont ceux qu'on ne produit pas », rappelle son président Jean-François Fontaine, « avec ces déchèteries nous allons faire en sorte que nos déchets soient les matériaux de demain, à travers le recyclage et le réemploi ».

La première pierre de la première de ces déchèteries nouvelle génération a été déposée le 30 août à Périgny. Sur ces 1,1 hectare de terre de la nouvelle zone d'activités devrait surgir à l'horizon 2020 une déchetterie flambant neuve à 4 millions d'euros. Sa capacité d'accueil de 10 000 tonnes de déchets par an devrait permettre d'absorber et donc remplacer les actuelles déchèteries du quartier de Rompsay et des communes de Périgny et Aytré. « La vraie nouveauté, c'est que nous allons pouvoir revaloriser les déchets qui ne l'étaient pas jusqu'à présent, comme le placo, le polymère et le plastique », assure David Caron, le vice-président de l'agglomération en charge de la gestion des déchets. Pour assurer un meilleur tri en amont, 12 bennes à quai et 1200 m² de casiers de récupération (700 pour les déchets verts et 500 pour les gravats) seront mis à disposition des professionnels et des particuliers. « Les bennes seront à l'abri des intempéries sous des ombrières, protégeant les matériaux et les usagers », explique David Caron. « La circulation sur site sera fluidifiée, avec des arrêts par benne, un peu comme un drive ». L'agglomération va également déployer un système de vidéo-protection, autant pour lutter contre les vols que contre les agressions d'agents. « Nous allons aussi élaborer un parcours pédagogique pour expliquer le parcours du déchet, son tri, son évacuation et sa revalorisation », pour l'élu.

Compacteur et panneaux photovoltaïques

Le site sera également équipé d'un compacteur, « pour éviter de faire trop de trajets » entre le site et ceux de revalorisation. L'agglomération table tout de même sur 2 300 rotations de bennes par an. Entre les passages des usagers et les convois de recyclage, le maire de Périgny, Guy Denier, a déjà prévenu : « il va falloir penser les horaires d'ouverture de façon à éviter le cumul des flux de circulation », dans cette zone d'activités aux nombreuses entreprises des secteurs tertiaires et secondaires.

Histoire d'être le plus vert possible, une majeure partie des 200 m² de locaux du personnel, des 370 m² de bâtiments de stockage et des 12 ombrières de bennes devraient accueillir quelque 490 m² de panneaux photovoltaïques pour une production de 80 000 kWh/an, dont 7 000 destinées à la consommation sur site.

La déchèterie de Périgny devrait ouvrir ses portes dans le courant du 3^e trimestre 2020, suivie de celle de Laleu un an plus tard.

puis d'Aubrey-Saint-Xandre en 2022, Saint-Médard d'Aunis à l'horizon 2024, suivie celle de Saint-Vivien. Le centre l'agglomération (Périgny) et ses quatre points cardinaux seront ainsi couverts à l'horizon 2025.

Anne-Lise D

Crédit Photo : Anne-Lise D
Publié sur aqui.fr le 02/09/2

Url de cet art